

LE CERCLE EDUCATIF ET CULTUREL

Le Cercle Éducatif et Culturel (C.E.C.) est le nom donné au foyer socio-éducatif du collège Antoine de Saint-Exupéry.

Le foyer socio-éducatif est une structure associative officielle, présente dans tous les établissements scolaires publics du second degré. Il gère des fonds composés des cotisations des familles et d'éventuels dons ou prix.

Le foyer a pour vocation d'aider à la mise en place d'actions ou d'activités en faveur des élèves et cette année, il a participé :

- Au financement de certaines visites (entrées de musée, de sites, voyages scolaires).
- A l'achat de livres ou de chèques-livres par le C.D.I. pour les élèves meilleurs lecteurs.
- A l'achat de matériel sportif, en complément de l'association sportive, pour tous les élèves.
- A l'aide au fonctionnement de certains ateliers ou clubs, activités périscolaires et gratuites (achat de petits matériels pour le cirque, le théâtre et la fête de fin d'année).
- A l'organisation de certains concours (Big challenge, Kangourou, défit lecture) organisés au collège (droits d'inscription, achat de récompenses...).
- A l'achat de matériel ludique pour tous : comme les tables de tennis de table dans la cour du collège, ou le matériel pour les moments festifs de fin d'année (ampli, accessoires...).
- A l'opération « photos de classes » en direction des élèves et des familles.

La cotisation annuelle, facultative, est fixée à **10 € par famille**. Ces dernières années toutes les familles ont cotisé, à de rares exceptions près.

Tous les élèves sont bénéficiaires, à un moment ou à un autre de l'année, des fonds du CEC.

La Principale,

B. Bourdais

CERCLE EDUCATIF ET CULTUREL DU COLLEGE A. DE SAINT-EXUPERY

Je soussigné(e), _____, responsable
légal(e) de(s) élèves :

Nom : _____ Prénom : _____ en classe de : _____

Nom : _____ Prénom : _____ en classe de : _____

Nom : _____ Prénom : _____ en classe de : _____

adhère volontairement au Cercle Educatif et Culturel du collège A. de Saint-Exupéry et m'engage à verser la cotisation pour l'année scolaire 2026-2027.

J'accepte d'être informé(e) de l'actualité et des actions du cercle éducatif et culturel : Oui Non

Adresse mél : _____

Cocher pour signature :

Règlement de 10 € par chèque à l'ordre du « Cercle éducatif et culturel du collège A. de Saint-Exupéry Vannes », à déposer dans la boîte aux lettres « FSE » située à la vie scolaire.